ECOLE DE
COLLONGES
75 place du champ de
Foire
01550 Collonges

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE 23 février 2023



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION A	U VOTE		Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. NOALLY			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Gaëlle CHATEL	X	LACUSC	Representant
Maire: M. PERREAL	X		
ADJOINT ELU : Mme Morel	X		
ADJOINT LEG : WITHE WIGHER	^		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme JOURDAN	X		
Mme CHARRASSE		Х	
Mme THIBERT	X		1
Mme DUCIEL		Х	1
Mme PALKOVICS	X		1
Mme VERDIER	X		1
Mme BARONI	X		1
Mme JOMAND	X		
Mme BOUFASSA	X		1
Mme DUCHENE	X		1
M. BOISSINOT	Х		1
Mme SIAUVE	Х		1
Mme HABAUZIT	Х		
Mme FAVRE	X		
Mme MATTIONI (TR)		Х	
Mme GAY – BELLATON (TR)		X	
Un des maîtres du RASED : Mme VANUXEM	X		
D.D.E.N:			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme WEPPE		Х	
Mme SENG			
M. GLOUMEAU			
Mme MARTIN GAUROY			
Mme BOUJIDA		Х	
Mme BAILLY			
Mme CHEVAL – FALCHERI		Х	
Mme GONCALVES			
Mme FONTAINE			
Mme VAUTHIER			
Mme LANET			
M. DESCLOUX	Х		
VOIX CONSULTATIVE			
ATSEM Mme ROBYN			
Représentant périscolaire :			1
Invité :			1
Para Sa wanta 1 (tablida 40 mana 2022		I	

Procès-verbal établi le 10 mars 2023

Le président, directrice de l'école Nom : G. Chatel Le secrétaire, professeur des écoles Nom : Charlotte THIBERT



Bilan pédagogique du premier semestre

Evaluations nationales

Les résultats pour les CP et les CE1 se sont améliorés en français mais il reste une bonne marge de progression pour les mathématiques.

Les CP ont passé les évaluations de mi-janvier. Les résultats pour l'école sont corrects. Les éléments de comparaison avec les moyennes des autres écoles de la circonscription ou nationales ne sont pas encore connues.

RASED

L'antenne de Collonges n'a pas de psychologue scolaire. Le RASED fonctionne avec l'enseignante spécialisée uniquement. Aucun élève de l'école n'a pu être vu par un autre psychologue scolaire cette année. Les prises en charge avec l'enseignante spécialisée ont par contre augmenté par rapport à l'année dernière et le bilan est très positif.

Mme Vanuxem a effectué 9 observations en classe ; 4 élèves de CE2/CM1 et 2 élèves de CE2/CM2 ont été pris en charge en période 2 (novembre et décembre) pour des difficultés scolaires.

Le bureau du RASED est situé à l'école de Collonges (école du bas) et le budget est alloué par le SIVOS. Chaque commune paie 1€/ élève.

Rallye mathématiques

Les classes du CE2 au CM2 de l'école sont inscrites au rallye mathématiques transalpin. Ce concours permet de réfléchir autrement les mathématiques et de résoudre un ensemble de plusieurs problèmes par des manipulations ou d'autres méthodes. Les élèves ont également à réfléchir à plusieurs.

Spectacles et sorties

Le Sou des écoles a financé un spectacle pour les maternelles au mois de novembre 2022.

La chorale des élèves de l'école du centre a chanté pour la fête de Noël organisée par le Sou des Ecoles. Les élèves de l'école du bas assureront les représentations de la kermesse de fin d'année.

Les classes ont repris les ventes de gâteaux 1 fois / semaine. Cela a permis une recette de 1300€ pour l'instant.

Subvention Haut-Jura

Mme Habauzit a sollicité cette subvention en début d'année scolaire auprès de la Réserve. La somme de 1000 € a été allouée pour financer l'intervention de l'association « zéro waste », une partie de la prise en charge d'un trajet pour aller visiter Sivalor à Bellegarde (tri des déchets) ainsi que du matériel pédagogique pour la réalisation d'une exposition à destination des autres élèves de l'école ou d'autres personnes (hall bibliothèque ?).

Sorties avec nuitées

En tout ce sont 6 classes qui ont un projet. Cela représente la moitié des classes de l'école.

Les deux classes de CM1/CM2 se rendront sur le plateau des Glières (centre FOL74). Les classes de PS MS GS (Mmes Thibert et Palkovics), GS CP et CP (Mmes Baroni et Duchène) iront à Bellevaux (74).

Le budget total est d'environ 8 000€ pour chaque projet. La mairie alloue une subvention totale de 4 000€ pour l'ensemble des classes. Le reste à charge pour le Sou est important. Le conseil d'école vote la participation des familles à hauteur de 25€ par nuitée et par enfant. Toute famille ayant des difficultés financières se rapprochera de l'école et / ou du CCAS de la Mairie afin qu'une solution soit trouvée.

Le Sou a une nouvelle organisation avec davantage de communication entre l'école, la Mairie et l'association. Le Sou a pour projet d'allouer un budget par enfant, le reste serait à financer par les parents ou les actions des enseignants.

Le Sou souhaite davantage d'équité entre les enfants, qu'ils fassent des sorties avec ou sans nuitée ; ainsi que tous les fonds récoltés servent à tous les élèves.

Suite à une question concernant le départ en classe avec nuitées, les enseignants font savoir au conseil que le départ ne peut être garanti et reste à l'initiative de l'enseignant. Les sorties n'ont aucun caractère obligatoire ou même garanti.

Sécurité

Une inspection de sécurité a eu lieu sur l'ensemble des bâtiments au mois de novembre 2022 par le responsable sécurité du rectorat. Aucun problème majeur n'est relevé.

La municipalité a installé pendant les vacances d'automne une alarme spécifique PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté). Le premier exercice de mise en sureté (catastrophe naturelle) a été réalisé et est concluant. Un deuxième (alerte attentat) sera réalisé d'ici la fin de l'année. Les parents en seront avertis.

Modification du règlement scolaire

Les horaires de l'école du bas sont modifiés ainsi : fin des cours à 11h30 le matin. Les animateurs peuvent venir chercher les élèves demi-pensionnaires à 11h25 avec l'accord de Monsieur l'Inspecteur.

L'après-midi, les cours sont dispensés de 13h30 à 16h40, ouverture des portes à 13h20.

Les horaires de l'école du haut ne sont pas modifiés.

Le nouveau règlement scolaire est voté à l'unanimité.

Demandes d'investissements mairie

La directrice demande un téléphone sans fil pour l'école du haut.

Les enseignants demandent la poursuite de l'investissement en VPI dans les classes pour l'année prochaine. Les enseignants demandent à pouvoir faire des copies en couleurs à l'école.

Les enseignants font savoir que les élèves nés en 2016 sont nombreux et qu'il sera nécessaire de racheter quelques livres pour compléter les séries CE1 (15).

M. Boissinot a transmis un devis de manuels CE2 pour la prochaine rentrée scolaire.

Les enseignantes demandent à pouvoir fermer leurs portes de classe à clé.

Les mandataires de la coopérative scolaire font savoir au conseil que l'assurance MAE a remboursé en totalité le vol de la caisse de l'année dernière (410€). La coopérative scolaire sert à financer l'achat de matériel pour les cours de récréation ou les bricolages spécifiques effectués dans les classes.

Carnaval

La date du carnaval de l'école est le 7 avril après-mic	di. Un petit défilé est prévu à partir de 15h00 dans les
rues du village.	

Fin du conseil à 19h40.